



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	38	9	2

**OBJET : 09-2 - SANTE - VACCINATIONS  
- MISE A DISPOSITION DE VACCINS  
AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE  
FRANCAISE - DELEGATION D'ANTIBES  
JUAN LES PINS - CONVENTION  
- RENOUELEMENT -AUTORISATION  
DE SIGNATURE**

0 Original  
0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**986/12**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le **30/03/12**  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le **03 AVR. 2012**

Pour le Maire,  
Par délégation du Maire,

Ministre des Affaires européennes,  
Municipal,  
  
Anthony CLAVERIE

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 23 mars 2012

Le vendredi 23 mars 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 16/03/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

#### Procurations

M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA  
M. Jacques BARBERIS à M. Jean LEONETTI  
Mme Marina LONVIS à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
M. Jonathan GENSBURGER à M. Yves DAHAN  
M. Matthieu GILLI à M. Jean-Pierre GONZALEZ  
M. Bernard MONIER à M. Francis PERUGINI  
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

**Absents :** M. Serge AMAR, M. Alain BIGNONNEAU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION SANTE - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN

La Commune, par le biais de son Service de la Santé Scolaire, assure et finance les missions relatives aux vaccinations publiques dans le cadre de ses compétences.

Afin de permettre une meilleure couverture vaccinale de la population antiboise, la Commune a souhaité établir un partenariat avec la Croix Rouge Française – Délégation d'Antibes Juan les Pins.

C'est ainsi que, par délibération en date du 6 mars 2009, le Conseil municipal a approuvé les termes d'une convention, signée le 30 mars 2009, fixant le principe de la mise à disposition par la Commune de vaccins recommandés et vaccins associés contenant un vaccin recommandé, à la Croix Rouge Française- Délégation d'Antibes Juan les Pins.

En contrepartie de cette prestation, la Croix Rouge s'est engagée à fournir le double du registre de la population vaccinée par les médecins vaccinateurs de la Croix Rouge.

Cette convention arrivant à expiration le 30 mars 2012, il est proposé de la renouveler pour une durée de trois années à compter du 31 mars 2012.

En vertu de la nouvelle convention, la Commune prend en charge le coût de l'organisation de la vaccination : le transport et la livraison des vaccins, les vaccins et le petit matériel (antiseptiques, remplacement du kit anaphylactique lorsque celui-ci est périmé ou utilisé, coton, registre vaccinal annuel, carnets de vaccinations).

La Croix-Rouge Délégation d'Antibes, quant à elle, met à disposition ses locaux à titre gratuit pour l'activité de vaccination et d'information au public (conseils, calendrier vaccinal,...) ainsi que ses médecins vaccinateurs, dans le cadre de leur mission.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du partenariat avec le Département des Alpes Maritimes en matière de vaccinations, précédemment adoptée.

Aussi, il convient de renouveler la convention entre la Croix Rouge Française – Délégation d'Antibes Juan les Pins et la Commune.

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
A l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Croix Rouge Française – Délégation d'Antibes Juan les Pins, ainsi que les éventuels avenants qui ne bouleverseraient pas l'économie générale du contrat.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,  
Ministre chargé des Affaires européennes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.09-2 - SANTE - VACCINATIONS - MISE A DISPOSITION DE VACCINS AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION D'ANTIBES JUAN LES PINS - CONVENTION - RENOUVELLEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE -

**Date de transmission de l'acte :** 03/04/2012

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/04/2012

**Numéro de l'acte :** DCM986-12 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20120323-DCM986-12-DE

**Date de décision :** 23/03/2012

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes